

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article141>



Le manoir du BEUZIT

- Histoire et patrimoine
 - Patrimoine
 - Les manoirs



Date de mise en ligne : jeudi 5 janvier 2012

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

Manoir de BEUZIT

Le Manoir de Beuzit (ou de La Boissière, ou de Boisbuis), les seigneurs et les premiers paysans.



Ce manoir possède encore son corps de logis percé de fenêtres à meneaux de pierre et une porte ornée d'une arcade de style gothique flamboyant. L'escalier à vis est logé dans une tourelle, qui fait saillie sur la façade arrière, et la grande salle du rez-de-chaussée a conservé sa cheminée sculptée dans le style Renaissance.



Le manoir est bâti pour la famille de La Boissière, Beuzit en breton, dont le premier membre connu, Guillaume, vivait au XVe siècle. Il est ensuite acquis par les Kergoff, au XVIIe siècle.

Le manoir du BEUZIT

Blason : "d'argent au buis de sinople, une truite d'azur pendue à l'arbre"



« La Boissière » vient du latin, *buxus*, le buis, qui est un arbuste à feuilles persistantes de la famille des buxacées aux multiples usages ; religieux comme branche qu'on bénit pour la fête des Rameaux, bois jaunâtre, dense et dur de cette plante, utilisé comme couvert à salade, matériau sculpté et décoratif, petit outillage varié. De buis, nous passons à Beuzit, Buzit, noms souvent francisés en « La Boissière ».

La famille de la Boissière est attesté à Plusquellec depuis 1427 où M. Guillaume de la Boissière demeurait en son manoir du dit lieu.



p FAMILLE DE LA BOUEXIERE (ou DE LA BOISSIERE, ou BEUZIT)

. Yvon du Beusit devait une rente au sire du Ponthou en Plounéour-Trez en 1405.

. Yvon du Beuxit est cité à propos de Plouider dans le compte de l'Evêché en 1407. Il a passé un aveu en Kerlouan

Le manoir du BEUZIT

en août 1409. Il a passé des aveux en Kerlouan en janvier et mars 1416(7) et en mai 1417, scellé un afféagement en Kernouès en janvier 1418(9), passé un aveu en Kerlouan en mai 1419. Il a paru dans la montre de Jehan de Penhoet pour la libération du duc en juin 1420 dans le quota d'Hervé du Chastel. Il a été exempté en 1420 du droit sur l'entrée des vins par le receveur ducal de Lesneven. Il a scellé un aveu à Kerlouan en juin 1424, un à Even de Lescoet en Kernouès en février 1424. Il scelle une vente en Plounéour-Trez en juin 1427. Il passera un aveu à Plounéour-Trez en juin 1429.

. Guillaume du Beussit et Katerine sa femme possédaient une terre à Kerlouan en juillet 1416.

. Hervé du Beusit devait une chefrente en Plouider au sire de Coetmenech en février 1424.

. Alain du Beusit (de la Boessière) prête serment au duc parmi les nobles de Léon en octobre 1437. Il renonce à une rente à laquelle il prétend sur Constance fille Bernard Fils Mahé, ladite Constance épouse d'Yvon le Rabineur, le tout en mars 1438. Il possède un fief à Plouider en octobre 1440 et une terre à Kerlouan en septembre 1446.

. Jehan du Beusit sera recensé à Goulchen en 1448 et scellera un échange en Kerlouan en janvier 1450.

. Yvon du Beusit sera encore sous tutelle en mai 1444 lorsque son tuteur, Jehan Milben, fera aveu pour lui de son hôtel en Pleyber-Saint-Thégonnec. Il fera lui-même cet aveu en octobre 1450. Il aura une terre du fait de sa femme à Kerlouan en avril 1458.

. Guillaume de la BOUEXIERE : aveu pour le manoir de Plouider en 1478.

p FAMILLE de Kerdanet / Le Nobletz Le Nobletz : très ancienne famille reconnue noble d'extraction à la réformation de 1669 avec sept générations.

http://memoire.plouider.infini.fr/IMG/jpg/beuzit05b_1.jpg title='JPEG - 239.3 ko' type="image/jpeg">

. Messire Alain Le Nobletz, seigneur de Kerodern, vivait à la fin du XVème siècle ; il épousa noble demoiselle Typhaine de Kerouzéré ;

. Messire Jean Le Nobletz, seigneur de Kéroderm, son fils, marié à noble demoiselle Isabeau de Kerourfil ;

. Messire Alain, seigneur de Kéroderm, fils de Jean, marié à noble demoiselle Catherine de Pontplancoët ;

. Messire Hervé Le Nobletz, seigneur de Kéroderm, leur fils, épouse noble demoiselle Françoise de Leguern dont : messire Claude Le Nobletz, seigneur de Kéroderm, marié à noble demoiselle Adélice de Lisle.

. Jean Le Nobletz, seigneur de Kerguyon, marié à noble demoiselle Marie Mahé

. Jean LE NOBLETZ, sieur de KERIGNON, tuteur de sa fille Françoise, héritière par représentation de sa mère,

Adelize Kerdanet (aveu en 1624). Ce Jean Le Nobletz, né en 1570, était le frère du saint missionnaire. Substitut du procureur du roi à Lesneven. Il épousa Marie de Kergadiou. Il fut enterré le 25 mai 1654 au choeur de Saint-Michel, dans une tombe appartenant à Mme de Coatanfao, à cause de sa terre de Morizur.

p FAMILLE DE KERMORIAL

http://memoire.plouider.infini.fr/IMG/jpg/beuzit09_1.jpg title='JPEG - 71.4 ko' type="image/jpeg">

- ▶ De Kermorial : très ancienne famille déclarée noble d'extraction en 1669.
- ▶ Blason : « *d'azur au greslier d'argent, accompagné de trois fleurs de lis de même* »
- ▶ Devise : « *Sot ouc'h sot* (Sot contre sot).

. Marie de Kermorial, mariée en mai 1526 à Bertrand Guégant, seigneur de Kerandraon, fils de Jean et Marguerite de Coëtaudon.

. Pluguffan 1536 : Thomas de Kermorial, père de Pierre de Kermorial, marié à Catherine Perrault.

. Messire Louis de Kermorial, de Jacques, vivant en 1549, et d'Adelice de Carnet, marié : 1° en 1599 à demoiselle Jeanne de Jauréguy ; 2° à Françoise du Dreneuc ; du premier lit naquit : Pierre de Kermorial, seigneur de Kermorvan, marié : 1° à Anne de Robien, sans enfants ; 2° en 1638 à Françoise Le Nobletz, dont Pierre de Kermorial, seigneur de Kermorvan ;

. Messire Louis de Kermorial, seigneur dudit lieu, lieutenant général garde-côtes ; il est gouverneur de l'hôpital Saint-Antoine de Quimper de 1717 à 1718.

. Françoise de Kermorial avait épousé Sébastien Le Gubaër, seigneur de Keraval et du Rostu.

Famille du STANGIER : très ancienne famille qui fut déclarée noble d'extraction à la réformation de 1670.

http://memoire.plouider.infini.fr/IMG/jpg/beuzit11_1.jpg title='JPEG - 70.4 ko' type="image/jpeg">

. A la fin du XVI^e siècle vivait Messire Jacques du Stangier, marié à noble demoiselle Claude du Buron, dame de Bourgeret ; en 1614, il figure comme administrateur de l'hospice Sainte-Catherine à Quimper ; il était fils de messire François du Stangier, dont le grand père, Olivier, avait épousé Isabelle de Rocaezre, et le père, Amaury du Stangier

Le manoir du BEUZIT

fut marié à Anne de Toulgoët. Ses enfants furent : Messire Mathieu du Stangier, seigneur de Kerustin, marié : 1° à Yvonne Nédélec ; 2° à Anne de Lansulien ; Guillaume du Stangier, sieur du Chef-du-Bois, et Marie du Stangier. Du premier lit naquit : Messire Jacques du Stangier, seigneur de Kerustin ; du second lit, messire Jacques du Stangier, seigneur de Penanec'h. Armes : « *d'argent à un anneau de sable, touché de cinq fers de lance, 3 en chef, 2 en pointe, accompagné de 3 croisettes de même* ».

. Marie de STANGIER, veuve de P. de KERMORIAL, écuyer, tutrice de ses enfants (1685). Propriétaire du manoir de Kerdaniel à Plogastel-Saint-Germain.

. Louis de KERMORIAL, sieur du dit lieu, pour la terre et seigneurie de la BOUXIERE (1678-1683). Louis de Kermorial, "lieutenant général de la capitainerie de Crozon", fils de Pierre de Kermorial de Kermorvan et de Marie du Stangier (1713)

. Le site de Kérustum à Quimper : Ce site comprend l'emplacement du lycée et l'ensemble des habitations environnantes. Ce site relevait au temporel, à la fin du 17ème siècle, du Prieuré royal et ducal du Grand Locmaria. Appartenant alors à la famille de Tanniou de Rosanduc, dont le chef était aussi Conseiller au Siège Présidial de Quimper, il échut ensuite à Marie de Stangier, puis à son fils Louis de Kermorial, Seigneur de Kermorvan.

Chefrentes du Manoir de La Bouexière à Plouider dues par :

. Catherine et Isabelle Stéphan et jadis à Jean Corre / Marguerite Le Floch
héritages de Jean Huon à présent à Goulven et Alain Coueffeur héritiers de Marie Huon leur aieule paternelle et enfants de Catherine Pilven

. Jean et François Coranlay et consorts , jadis à Pierre Coranlay

. Yvon Le Verge / Françoise Abgrall Abhamon dit Ollivier , jadis à Alain Abgrall Abhamon dit Ollivier

. Yvon Berthouloux , jadis à Guillaume Roparts / Catherine Podeur

. François Maguères , jadis à Rolland Le Goasguen / Catherine Le Belligou

p LES PREMIERS PAYSANS AU MANOIR DE BEUZIT.

Famille CALVEZ :

Les premiers paysans installés à Beuzit ou La Boissière appartiennent à une famille CALVEZ.

► Le couple formé par Jean CALVEZ (1642 - 1712) et Françoise HELOU (décédée en 1717) ont de nombreux enfants dont plusieurs sont enregistrés comme nés à La Boissière :

. Estienne, né vers 1669

. Jeanne, née vers 1670, mariée le 31 mai 1698 à Alain LE BEYOU (Runeven)

. Anne, née vers 1672, mariée le 11 février 1697 à François ROUDAUT (Kérilien)

. Jean, né vers 1676, décédé le 10 mai 1731, à 55 ans.

. Guillaume

. Corentin, né le 3 octobre 1685 à La Boissière

. Vincent, né le 16 mars 1687 au manoir de La Boissière

. Sébastien, né le 15 décembre 1688

. Marie, née le 17 mai 1690, mariée le 21 janvier 1711 à Guillaume SYMON (Cléder)

Le manoir du BEUZIT

. Marie (?), mariée le 21 juin 1712 à Christophe CORRE (moulin de Coatmenach)

. Guillemette, née le 5 mai 1698, mariée le 31 juillet 1714 à Alain PIRIOU

► Un deuxième couple formé par Jean CALVEZ, fils de Rolland et Marguerite MAZEAS du moulin de la Flèche, et Louyse KERLEROUX, fille de Yvon et Françoise PREMEL, vient s'installer au manoir de La Boissière après 1710. Le premier fils Jean est né en 1701 à Goaslas, puis les suivants au moulin de la Flèche (Marie-Jeanne en 1703, Françoise en 1705, Catherine en 1707, Janne en 1708 et Marie en 1710). Les derniers enfants naissent à La Boissière, La Boussière ou à Beuzit : Anne en 1712, Yvon en 1713, Marguerite en 1715, Nicolas en 1716, Marie Madelaine en 1719. Le frère de Louyse Kerleroux décède au manoir de Beuzit en 1716 à l'âge de 20 ans.

► Après le décès de Louyse, Jean Calvez se remarie le 26 novembre 1720 avec Marie ABALLEA de Plounevez-Lochrist, fille de Maurice et Marie Rosec. Mais celle-ci décède rapidement et Jean se remarie de nouveau, le 11 octobre 1724 à Kernouès, avec Jeanne SYMON, fille de Yves et Marie Perrot. Ils ont trois enfants qui naissent au manoir de La Boissière : Françoise, née le 7 août 1725 et décédée le 13 septembre 1725, Marie née le 18 janvier 1728 et Françoise née le 22 janvier 1730 et décédée le 4 novembre 1746, à 17 ans.

. Guillaume CALVEZ, fils de Jean et Françoise HELOU, épouse le 14 janvier 1705 Marie LE MAGUEUREUX, fille d'Hervé et Marie ROUDAULT. Leur fille Marie née le 1 mars 1706 à La Boissière y décède le 20 août 1707, à 18 mois.

Famille QUEMENEUR :

Une famille QUEMENEUR vit à Boisbuys, ou manoir de Boisbuis, ou Haute Boissière selon les diverses appellations. Guillaume QUEMENEUR (né vers 1652 et décédé le 25 décembre 1719) est marié à Marie CADIOU (née vers 1657 et décédée le 19 juillet 1709 à Boisbuys). Leurs enfants y sont nés : Barbe (vers 1680), Jacqueline, Charlotte (1685), Louis (1688) et Anne (1689). Barbe épouse le 8 août 1699 Guillaume LE MAISTRE de Tréfléz : leurs enfants naissent à Tréfléz mais certains sont décédés à Boisbuys, Anne en 1723 et Guillaume en 1734.

Famille MONOT

. Sébastien MONOT, de Bourg-Blanc, fils de Marie Gestin, marié le 22 juillet 1732 à Plouider à Jeanne SIMON, de Plouider, veuve de Jean Calvez, fille de Yves Simon et Marie Perrot. Ils ont dix enfants nés au manoir de La Boissière : Marie Anne (1733), Jean Michel (1734), Ambroise (1735), Laurens (1736), Marie Françoise (1738), Louise Augustine (1739), Laurence (1740), Françoise Olivière (1742), Henry (1743), Françoise (1744).

. Jean Michel MONOT, né le 26 juillet 1733 à La Boissière, fils de Sébastien Monot et Jeanne Simon, marié le 5 septembre 1756 à Plouider à Françoise LE ROY, de Bourg-Blanc, fille de Jean Le Roy et Marguerite Coz. Ils ont un fils Sébastien, né en 1757 à La Boissière.

. Ambroise MONOT, né le 17 septembre 1735 à La Boissière, fils de Sébastien Monot et Jeanne Simon, marié le 11 janvier 1764 à Lesneven à Marie Charlotte LE DUFF. Ils ont deux enfants né au manoir de La Boissière : Sébastien (1765) et Jeanne (1767).

. Laurent MONOT, né le 5 novembre 1736 à La Boissière, fils de Sébastien Monot et Jeanne Simon, marié en premières noces le 29 janvier 1765 à Plouider à Suzanne FALCHUN, née le 26 octobre 1739 à La Flèche et décédée le 29 septembre 1776 à La Boissière, fille d'Allain Falchun et Marie Simon. Ils ont cinq enfants nés au manoir de La Boissière : Marie (1766), Nicolas (1768), Marie Françoise (1771), Guillaume (1772), Ambroise Michel (1774). Après le décès de Suzanne Falchun, Laurent Monot se marie en secondes noces le 15 juillet 1778 à Plouider à Marie GRALL, née le 30 septembre 1755 à Kersantic et décédé le 30 juin 1826 à La Boissière, fille de Jacques

Le manoir du BEUZIT

Grall et Marie Le Menn. Ils ont onze enfants nés au manoir de La Boissière : François (1779), Marie (1781), Anne (1783), Jérôme Laurent (1785), Catherine (1787), Suzanne (1788), Louise et Marie Jeanne (1790), Yves Marie (1792) et Guillaume (1795).

. Henry MONOT, né le 4 février 1743 au manoir de La Boissière, fils de Sébastien Monot et Jeanne Simon, marié le 28 mai 1777 à Plouider à Marie LE SAOUT, de Plouider, fille de Hervé Le Saout et Marguerite Ulvoas. Ils ont deux enfants nés au manoir de La Boissière : Laurens (1778) et Marie Françoise (1780).

. François MONOT, né le 30 août 1779 au manoir de La Boissière et décédé le 30 août 1860 à La Boissière, fils de Laurent Monot et Marie Grall, marié le 12 février 1813 à Saint-Frégant à Marie LE REST, née le 12 juin 1797 à Penhoat en Saint-Frégant et décédée le 12 juin 1837 à La Boissière, filles de François et Maire Guillemette Bellec. Ils ont huit enfants nés à La Boissière : Laurent (1814), Marie Françoise (1816 à Beuzit), Yves (1817), Marie Yvonne (1819), Marie Jeanne (1822), Guillaume (1824), Marie Françoise (1826), Jean Marie (1828).

. Yves MONOT, né le 25 novembre 1817 à La Boissière et décédé le 14 février 1889 à Beuzit, fils de François Monot et Marie Le Rest, marié le 11 novembre 1848 à Plouider à Suzanne PERAN, née le 20 janvier 1823 au moulin de La Flèche en Plouider et décédée le 31 décembre 1879 à Beuzit, fille de Jean Marie Peran et Marie Scolastique Quiniou. Ils ont eu dix enfants nés à La Boissière (dont trois paires de jumeaux) : Marie Françoise (1849), Marie Louise et anonyme mort-né (1851), Jean Marie Louis (1854), Jean Louis et Laurent (1857), Marie Louise (1859), Marie Yvonne et Yves (1861), Jean Marie (1863).

. Jean Marie MONOT, né le 10 mars 1854 à La Boissière, fils de Yves Monot et Suzanne Peran, marié le 6 février 1881 à Plouider à Marie Anne Antoinette PARC, née le 10 février 1861 à Kerguelen en Plouider, fille de François Par cet Marie Françoise Le Saout. Ils ont eu onze enfants nés à Beuzit : Jean Louis Yves et Suzanne (1881), Marie Yvonne (1882), Anne Marie Bernadette (1884), Marie Louise Suzanne (1886), Marie Louise Pauline (1888), Anne Marie (1890), Guillaume Marie (1891), Albert Jean Louis (1892), Jean François Yves (1894) et Yves François Marie (1897).